



**SYENSQO SA**  
**Assemblée Générale Ordinaire**  
**Jeudi 23 mai 2024 à 10h30**  
**Dome Eventhall - Bd Lambermont 1, 1000 Bruxelles**  
**ORDRE DU JOUR**

1. **Prise de connaissance du rapport de gestion pour l'exercice social 2023**
2. **Prise de connaissance du rapport du commissaire sur l'exercice social 2023**
3. **Prise de connaissance des comptes annuels consolidés de l'exercice social 2023 et du rapport du commissaire sur les comptes consolidés**
4. **Approbation des comptes annuels statutaires de l'exercice social 2023 - Affectation du résultat et fixation du dividende**

Proposition de résolution: il est proposé d'approuver les comptes annuels statutaires de l'exercice social 2023 et l'affectation du résultat de l'exercice et de fixer le dividende brut par action à 1,62 EUR payable à partir du 31 mai 2024.

5. **Décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice social 2023**

Proposition de résolution: il est proposé de donner décharge aux administrateurs pour l'exécution de leur mandat au cours de l'exercice social 2023.

6. **Décharge au commissaire pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice social 2023**

Proposition de résolution: il est proposé de donner décharge au commissaire pour l'exécution de son mandat au cours de l'exercice social 2023.

7. **Rapport de rémunération sur l'exercice social 2023**

Proposition de résolution: il est proposé d'approuver le rapport de rémunération 2023, inclus dans la Déclaration de gouvernance d'entreprise du rapport de gestion de l'exercice social 2023.

8. **Rémunération des administrateurs non-exécutifs**

Proposition de résolution: sur recommandation du Comité de Rémunération et conformément à la Politique de Rémunération, il est proposé qu'à compter du 1er janvier 2024, la rémunération des administrateurs non-exécutifs, composée d'une rémunération annuelle fixe au titre de leurs fonctions au sein du Conseil d'Administration et de jetons de présence par réunion du Conseil d'Administration ou de Comités, soit fixée comme suit :

- Rémunération annuelle fixe:

<b>Conseil d'Administration</b>	
Président	€ 300.000
Autres Membres	€ 75.000
<b>Comité d'Audit</b>	
Président	€ 35.000
Autres Membres	€ 20.000
<b>Autres Comités</b>	
Présidents	€ 18.000
Autres Membres	€ 10.000

- Jetons de présence par réunion du Conseil d'Administration et de Comités:

Les jetons de présence s'élèvent à € 1.000 pour la participation aux réunions du Conseil d'Administration ou de Comités; ce montant est majoré de € 1.000 supplémentaires pour chaque réunion pour les membres du Conseil d'Administration ou de Comités qui sont établis en dehors de l'Europe et qui voyagent de manière intercontinentale pour assister en personne aux réunions du Conseil d'Administration ou des Comités.

Le Président du Conseil d'Administration ne perçoit pas de jetons de présence pour les réunions du Conseil d'Administration ou des Comités.

#### **9. Mission au commissaire pour l'assurance de l'information en matière de durabilité**

Proposition de résolution: Sur recommandation du Comité d'Audit et des Risques, il est proposé de confier au commissaire de la Société, EY Réviseurs d'Entreprises SRL, dont le siège est situé Kouterveldstraat 7b, 1831 Diegem, Belgique, représentée par Marie Kaisin, la mission spécifique relative à l'assurance de l'information en matière de durabilité, telle que prescrite par la directive européenne 2022/2464 du 14 décembre 2022 du Parlement européen et du Conseil européen sur les rapports de durabilité des entreprises, pour une durée égale à la durée du mandat actuel du commissaire de la Société.

#### **10. Délégation de pouvoirs**

Proposition de résolution: Il est proposé de donner à Aminata Kaké (Corporate Secretary & Deputy General Counsel) et Olivia Szerer (Senior Corporate Legal Counsel), agissant individuellement, tous pouvoirs pour accomplir les formalités de publication nécessaires à la publication des décisions prises par l'Assemblée Générale Ordinaire, avec pouvoir de substitution.

#### **11. Divers**